

CHRONIQUE DU «FIGARO»

Les Sacrifiés

On voit parfois s'arrêter aux vitrines des marchands de tableaux, dans les petites et vieilles rues, des hommes aux cheveux gris dont les larges lunettes, les lavallières, les manteaux à pèlerine ou rougeois une rosette déteinte, disent autant la profession que le carton à dessin ou les toiles ficelées qu'ils portent sous le bras. Ils hésitent à entrer : furtifs, timides, ils se décident pourtant, murmurent des offres minimes, montrent de jolies œuvres délicates, scrupuleuses, savantes. Mais le marchand secoue la tête. « Ce n'est pas à la mode, c'est gris, c'est trop fait... On ne dessine plus du tout comme ça... Faites plutôt l'essai de la clientèle de province, ou peut-être le rayon de peinture dans les grands magasins... Mes regrets. » Et les quinquagénaires repartent leur bagage et s'en vont, lents et soucieux, après un dernier coup d'œil à la devanture où, sous un réflecteur, une femme nue, peinte des couleurs de la guerre par quelque Beau-Rouge, exhibe une face prognathe et ce qu'il semblait convenu depuis des siècles qu'on ne représenterait jamais.

Ces hommes ont de quoi songer en revenant dans la boue, sous la pluie, vers leurs logis lointains. Ils songent à l'atelier froid où le poêle est rarement garni, à la femme décente et angoissée, à la note du marchand de couleurs, au terme, à l'espoir chimérique d'un portrait bien payé, à la promesse de grande commande de l'avant-dernier ministère. Ils songent aussi à leur passé. Ils revoient leurs brillants débuts, les récompenses de concours, la joie lumineuse de la Villa Médicis, les médailles d'or du Salon, les articles flatteurs, le ruban rouge, puis la rosette rouge à l'âge de la réputation bien assise, l'estime des maîtres, la jeune femme jolies et confiante, fière d'eux, les meubles et les bibelots qu'il a fallu vendre un par un. Ils songent encore et surtout à leur éducation, à leur extase devant les chefs-d'œuvre des musées, à l'amour de la nature, à l'étude longue, à la saine technique, au goût, à l'idée très haute qu'ils se faisaient de l'honneur d'être artistes. Et peu à peu, plus pénétrante et plus glorieuse, la bise qui transpire leurs macfarlanes trop minces, s'insinue en eux la présence de leur jobardise.

Les pauvres gens ont cru au dessin. Ils ont cru qu'il fallait bien vingt ans pour savoir vraiment quelque chose. Ils ont cru aussi, dans leur infinie naïveté, qu'il y avait une justice, et un certain contrat moral valide et durable entre eux et le public ou l'Etat. Ils ont cru à la critique, à la Légion d'honneur, au rang qu'ils avaient acquis dans leur profession, au prestige de leur admission dans les musées. Ils ont travaillé de leur mieux jusqu'à l'automne de leur vie bien remplie, envisageant sans peur une retraite modeste et sûre, se donnant du mal pour inventer une composition, la bien établir, la bien peindre, y mettant tout ce qu'ils pouvaient réunir de science et de dilection avant de la soumettre au public, lisant aussi, rêvant, s'exaltant aux concerts. Et quand des novateurs survenaient, s'ils en étaient étonnés ou inquiets, du moins les examinaient-ils avec attention et sympathie, n'imitant pas le hargneux ostracisme des pontifes. Ainsi les artistes de la fin du dix-huitième siècle saluèrent-ils avec bonhomie l'aurore de la Révolution, la voyant rose.

Ils ont vu venir, eux aussi, une révolution. Ils n'en eussent jamais supposé la brutalité. Ils n'eussent jamais cru possible qu'ils en viendraient à colporter de petites œuvres chez les mercantils pour un vil prix pas même consenti, et que le prix de Rome, les récompenses, les décorations, après avoir été non les preuves mais les consécérations du talent, deviendraient des tares dans le bolchevisme pictural. Ils n'eussent jamais pensé que les services rendus pussent compter pour des motifs de dédain et de suspicion, et que tout ce qu'ils avaient appris s'effondrât sous la poussée de l'instinct, dans la proclamation de l'ignorance déifiée, dans le culte de l'image d'Épinal, de l'art nègre, du puzzle coloré, dans la faillite du goût et de la triomphe de la laideur, dans l'apothéose des dessins de paranoïaques et de tabétiques. Ils n'ont pas compris qu'ils étaient arrivés à l'âge pictural de la pomme et de la bouteille sur serviette sale, l'âge de la stupide et pullulante nature-morte dont nous serons peut-être délivrés moins vite que des Grecs et des Romains, l'âge d'un académisme à rebours, aussi poncif et plus implacable que l'ancien, excluant quiconque met un nez au milieu d'un visage et ne voit pas dans toute femme dévêtue une simiesque maritorne. Ils n'ont pas compris la puissance des sophismes, l'aboulie d'un public panurgien, la réussite de paradoxes et d'énormes mystifications, l'électisme incolore de l'Etat.

L'invasion des primaires alléchés par d'insolentes fortunes dans un métier devenu trop facile. Ils n'ont pas compris la superbe des métiers accourus de tous pays, où ils étaient parfois indésirables, dans ce Paris où l'on vit bien, pour nous apprendre à peindre et encombrer toutes les officines en drapant leur geuserie avec leur arrogance. Ils n'ont pas compris, surtout, au delà de théories qui ne sont que des masques interchangeables, le grand fait du premier quart de ce siècle : l'application des principes de la publicité commerciale aux beaux-arts avec une audace merveilleuse, déterminant dans le monde pictural un affolement comparable à celui que détermina jadis le système de Law. Ce fait inouï dans l'histoire des arts, comment eussent-ils pu le concevoir ? On ne leur avait jamais parlé de ventes fictives, d'agiotage et de combines dans leurs ateliers où ils faisaient de l'académie au fusain ; et s'ils devaient vendre pour vivre, puisque l'art aussi doit nourrir son ouvrier, ils ne songaient point qu'il fallait surtout vivre pour vendre.

Ils n'ont donc rien compris du tout, et ils méritent leur sort. Une génération les pousse, ils gênent, nul n'aura pitié de leur vieillesse imminente, ils datent de l'avant-arrivisme, ils ont trop vécu. Ils sont pareils à ces généraux et diplomates russes qui conduisent en taxi le nouveau riche et le servent au bar, en lui chantant parfois les mélodies déchirantes de l'exil. Ils sont les anciens combattants. Ils sont les gueules cassées de l'art, et ils cèdent tristement le haut du pavé, dans leur morne inquiétude pour le pain, aux extrémistes dont les croûtes sont d'or et qui déclarent en les toisant : « C'est nous qui sommes les princes. »

Camille Maclair.

L'Enigme

Comme s'il avait l'âge de jouer aux jeux innocents, le parti radical propose une devinette : qu'est-ce que l'Union nationale ? Et pour montrer que le problème est insoluble, M. Daladier énumère d'un trait quatre réponses contradictoires, afin de nous persuader qu'il n'y en a pas une seule valable.

Le parti radical est moins ingénu qu'il ne veut en avoir l'air. Bien qu'il ait peu de goût pour la raison et pour le raisonnement, il nous fera difficilement croire qu'il soit tout à fait incapable de trouver une définition élémentaire de l'Union nationale. Mais s'il en découvrait une, il serait obligé de nous dire ce qu'il en pense, et c'est ce qu'il ne veut à aucun prix.

Tout le monde sait que l'Union nationale a été inventée pour conjurer la catastrophe imminente provoquée par le Cartel. Tout le monde sait qu'elle a sauvé le franc, ce qui était indispensable, et du même coup les radicaux, ce qui était moins nécessaire. Tout le monde sait que les cartellistes de la veille sont entrés dans le cabinet pour participer à une opération de salut, qui était exactement le contraire des opérations auxquelles ils avaient procédé d'un cœur léger. Il en est résulté que l'Union nationale a fait, malgré leur présence, le bien qu'elle a pu, et qu'elle n'a pu faire, à cause de leur présence, tout le bien qu'on attendait d'elle.

Mais ces vérités sont un peu rudes pour que le parti radical ait le courage de les expliquer aux électeurs. A la veille de la consultation générale du suffrage universel, il préfère se déclarer incompétent. Après dix-huit mois d'expérience, l'Union nationale lui paraît moins compréhensible que jamais. Si elle devait encore durer longtemps, le parti radical à force d'ignorance tomberait dans le coma. Aussi a-t-il bien l'intention de secouer un jour tous ces mystères. La vieille école radicale doit se sentir un peu troublée par l'impéritie de la nouvelle. Elle n'avait pas, par sa part, de ces imprudences. Elle accumulait tranquillement les contradictions et les obscurités ; après quoi elle faisait avec dignité le signe de détresse et proclamait qu'elle était auguste. Que ce besoin de clarté subite doit lui paraître juvénile !

En réalité l'énigme, c'est le parti radical lui-même. S'il ignore ce qu'est l'Union, c'est qu'il s'ignore lui-même. Il est à la fois pour et contre, et parfois même il a une troisième opinion qui consiste à n'en pas avoir du tout. Quand un scrutin important a lieu il se divise en trois groupes. On a vu sur une grave question militaire M. Daladier voter contre, M. Cazals voter pour, et M. Malvy s'abstenir. Après ces manifestations en ordre dispersé, le parti a du mal à se retrouver lui-même. Il n'est pas encore arrivé à savoir si par amour électoral il adorerait ou non le marxisme. Il jette l'anathème sur le collectivisme de M. Cachin, mais il est indulgent à celui de M. Blum. Il y a un demi-siècle, Renan regrettait que M. Clemenceau ne fit pas oraison, et il croyait que cette fâcheuse lacune était la cause de nos infortunes politiques. La France n'est plus assez riche pour attendre encore longtemps, du parti radical, d'autres méthodes et d'autres directives. — ANDRÉ CHAUMEIX.

LA POLITIQUE

Le vote des femmes

La ligne française pour le droit des femmes a tenu son congrès dimanche. Elle a constaté que la législation de 1924 allait s'achever sans avoir réalisé cette réforme, qui est arrivée à ce point de maturité dont parlait Gambetta dans son discours sur l'amnistie : la question n'est pas mûre, elle est pourrie.

Elle était mûre dès avant la guerre. Mais elle pouvait avoir encore des adversaires dans l'opinion. Bien des hommes redoutaient de voir la femme française perdre, dans la politique, sa figure traditionnelle. Pour lui conserver toute sa grâce, pour la garder au foyer, mère ou sœur, on voulait la maintenir au-dessus de la mêlée. La guerre l'y a jetée. Henriette est devenue savante autant qu'Armande. En cheveux courts, en jupe courte, active et avisée, elle a pris maintes places masculines et les occupe fort bien. On la trouve au lit du malade, au barreau, au laboratoire... elle est chauffeuse et romancière ; elle dirige des entreprises industrielles, agricoles, littéraires ou théâtrales. Qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse, la « femme-homme » triomphe. Alors, pourquoi lui refuser, en France, le moyen de défendre ses intérêts, ses droits ? Le suffrage universel fut peut-être une irréparable erreur ; en tout cas, il est. Et il n'est pas universel, puisque la femme ne vote pas. Ce refus, désormais, est déraisonnable et injuste.

Pourquoi le Parlement s'y est-il entêté ? Parce que le vote des femmes est, paraît-il, un progrès « réactionnaire ». Ainsi le qualifie la majorité de gauche qui, en matière électorale, se montre, depuis huit ans, la plus conservatrice et la plus rétrograde. Elle a vicié la représentation proportionnelle, en 1919, elle en a fait un système bêtard et mort-né, par peur de la nouveauté d'un mode électoral... emprunté à nos voisins et qui pouvait modifier la représentation nationale. Cette majorité d'avant guerre par la même raison qui lui fait repousser le suffrage des femmes. Un de nos confrères, hier soir, assurait spirituellement que, pour le sénateur radical, « le vote des femmes participe du péché ». Pour l'Union des gauches, c'est bien pire qu'un péché : c'est un crime de lèse-souvenir.

Pourquoi la Chambre actuelle, sur l'initiative du Sénat, et grâce au gouvernement, est-elle revenue à la « mare stagnante » ? Parce que la réélection des cartellistes devient ainsi mieux assurée. On a découpé les cantons, divisé les communes, taillé, recoupé, dosé, de façon à assurer le retour des camarades. Et l'on se jeterait dans l'inconnu en troublant ce puzzle électoral, en adjoignant aux bons électeurs recomptés et dûment répartis des électrices dont on ignore les tendances, dont on ne peut prévoir les votes. Ce serait folie !

Ce serait justice, dit-on. Mais, en politique, chez nous, il n'y a pas de justice : il n'y a que des réélections.

Henri Vonoven.

AU JOUR LE JOUR

«Tickets, messieurs...dames»

Un nouveau cri de Paris. Aura-t-il belle fortune ? Il est né, hier matin, dans les autobus des lignes AB et AS, ainsi que dans les trams de la ligne 15. Le receveur préfère le papier au métal, ce qui est très méritoire, en ces temps-ci : il vous demande des tickets dont vous vous êtes munis, par carnet de dix, avant le voyage. L'aurait-il oublié, qu'il vous en cède avec bonne grâce, une grâce qui ne vous coûte qu'une majoration de 20 pour cent-sur le prix du billet...

Ah ! certes, cette dame courroucée qui, hier, à quatre heures, dans l'autobus AB, nous émuait par son malheur : « J'habite Asnières, je viens une fois par mois à Paris, et vous voudriez que je fasse des provisions d'autobus ? », ne faisait pas fête à l'innovation. Et pas plus ce digne vieillard qui, place Victor-Hugo, repoussait avec une énergie étonnante la majoration et faisait publiquement le projet de se présenter devant les cours de justice de l'univers !

Que vaut l'essai de la Société des transports en commun ? Nous émes, « au pied levé », une charmante journée de la solidarité d'ici-bas. Dans ces autobus qui promènent d'ordinaire, de Passy à la Madeleine, toute l'indifférence et la somnolence humaines, on trafiquait hier comme à la Bourse, mais sans intérêt, tels les enfants qui échangent leurs billes. On sautait avec entrain les malheureux sans tickets, et de jeunes femmes qui, d'autres jours, ne répondraient pas à un sourire éploré, apaisaient jusques à ces voyageurs acariâtres qui prennent à témoin le juste ciel de l'épaisse obscurité mentale où est tombé le monde municipal.

Chaque nouveauté a ses protestataires. Il est vrai, pourtant, que la majoration, qui prend une forme de pénalité, est lourde. Elle suscite une contrainte regrettable chez les Parisiens ou les voyageurs de passage qui n'empruntent que fort peu l'autobus.

Mais il est question d'essais. Des améliorations surviendront sans doute avant que le système soit généralisé. Et si ce système devait être abandonné, hâtons-nous de lui rendre hommage : grâce à lui, l'autobus de Passy logeait hier le gentil cœur de Paris.

Maurice Noël.

EN DEUXIÈME PAGE :

LA VIE LITTÉRAIRE

Par HENRI DE REGNIER
de l'Académie française

LES AFFAIRES EXTERIEURES

Les Soviets à Genève

La session du Conseil de la S. D. N. a commencé hier. Comme les autres, elle a été précédée, et elle sera accompagnée tant qu'elle durera, de conversations particulières entre les hommes d'Etat présents à Genève. A lui seul, le différend polono-lituanien mérite des échanges de vue et une diplomatie attentive.

Bien que les délégués soviétiques n'aient plus rien à faire à Genève depuis que la Conférence du désarmement a terminé ses travaux, M. Litvinof prolonge son séjour. M. Litvinof intrigue. Il veut être là pendant qu'on parle de la Lituanie, de la Hongrie et de maints autres sujets. Il a pris, hier, l'initiative de demander un entretien à M. Austen Chamberlain. Cette requête a, naturellement, été l'objet de tous les commentaires. C'était la première fois depuis la rupture anglo-soviétique qu'une conversation avait lieu entre le ministre de Grande-Bretagne et celui des Soviets.

M. Austen Chamberlain ne s'est pas dérobé. A Genève, on est exposé à tous les entretiens : ainsi le veut l'institution même de la S. D. N. Le ministre des affaires étrangères britannique a seulement attendu que la demande de M. Litvinof fût faite dans les formes requises. L'entretien a, dit-on, duré une heure. Il a été consacré à un examen approfondi de la situation. Après quoi, déclare le communiqué, les deux ministres ont constaté qu'il n'était pas possible de trouver une base d'entente au cours de cette entrevue. Le contraire nous aurait surpris. Mais il est bon que l'observation ait été faite officiellement. Le Communisme n'a pas cessé d'être un péril. L'Angleterre n'a pas cessé de vouloir s'en débarrasser. Ce sont des choses qui vont sans dire ! Mais elles vont encore mieux en le disant.

ÉCHOS

La Température

Probabilités pour aujourd'hui :
Ciel brumeux, avec quelques pluies.
Température sans changement.

La mémoire de Bisson.

A la suite de l'article de M. Thomazi sur le centenaire de Bisson, un de nos lecteurs nous rappelle que la statue de Lorient n'est pas le seul monument élevé à la gloire du héros du Panayotti. Au cours de la guerre italo-turque, en 1911, la marine royale italienne a érigé dans l'île même de Stampalia un « mémorial » destiné à perpétuer le souvenir du sacrifice de Bisson et sur lequel on lit cette belle inscription, digne de l'épigraphie romaine :

Virtuti Patriæque Fidei
Italica Classis
Dicavit

L'interpellateur obstiné.

Depuis la rentrée, un de nos pères conscrits promène dans les couloirs du Sénat une interpellation sur les fouilles de Glozel dont la tribune n'a pas encore retenti, car le président du Conseil et le ministre de l'Instruction publique se sont successivement dérobés aux questions du tenace sénateur.

De guerre lasse, celui-ci s'est adressé à M. Louis Marin, ministre des pensions, mais, averti par ses précédents déboires, il a pris un biais et c'est à M. Louis Marin, président de la Société d'anthropologie qu'est envoyée sa lettre. M. Louis Marin, d'ailleurs, ne répondra pas plus que ses collègues et la question est maintenant de savoir à quel ministre s'adressera maintenant l'interpellateur obstiné.

INSTANTANÉ

L'Attaque de Grenelle

Les Communistes en 1796

Par P. BESSAND-MASSENET

Des communistes en 1796... déjà ! Mais oui : il s'appellera « Les Égaux » et annonciateur le « Bonheur Commun ». Leur chef, Babeuf, serait à sa place dans le plus ignorant des soviets d'aujourd'hui, mais il n'eût pas la fortune de Lénine et son aventure ne fut qu'une sanglante mésaventure. On en lira tous les détails dans l'Attaque de Grenelle. Les Communistes en 1796, par P. Bessand-Massenet. Tous ceux qui intéressent la lutte contre le communisme se passionnent pour ce livre, d'un intérêt prodigieux actuellement, tant l'histoire de cette époque présente d'analogies avec la nôtre... (Hachette : 7 francs).

Un bel exemple d'altruisme...

Il vient d'être donné par le docteur Aubert, médecin à Bry-sur-Marne, qui de passage dans une petite localité du voisinage, et apprenant par hasard qu'une jeune femme allait succomber faute de transfusion du sang, n'hésita pas à pratiquer sur lui-même la difficile opération et se retira sans vouloir donner son nom, que l'heureuse rescapée n'apprit que par une indiscrétion.

Une ligne de chemin de fer.

L'Etat norvégien a créé une nouvelle voie ferrée. Il y a dix-huit gares le long de la ligne, mais il n'y a qu'un seul chef de gare à l'une des extrémités. Dans quatre stations, le préposé au télégraphe est obligé de tout faire ; dans sept autres, une femme représente à elle seule tout le personnel, et aux autres arrêts c'est le chef de train qui quitte son poste pour donner les billets, enregistrer les bagages, les charger dans

le fourgon. Le train repart seulement quand ce chef de train facteur a terminé ses multiples besognes.

INSTANTANÉ

En 1921, l'Épithalame de Jacques Chardonne partageait en deux camps irréductibles jusqu'au scrutin final le jury du Prix Goncourt. La voix « prépondérante » du regrettable président Geoffroy assurait la victoire à un livre qui eut ainsi son heure : *Batouala*. La critique et le public corrigèrent ce verdict. Le succès de l'Épithalame fut retentissant. Aujourd'hui, après un silence de six ans, Jacques Chardonne publie un nouveau roman : *Le Chant du bien-heureux*.

Le Tout-Paris élégant a défilé cette semaine chez Lewis, admirant les salons complètement transformés. Dans ce cadre ultra-moderne, d'une harmonie exquise, les jolies femmes se seront plus encore grâce à de ravissants chapeaux créés par une élite d'artistes que la nouvelle direction s'est adjointe.

Font-Romeu offre toutes les variétés de pentes et de terrains favorables à la pratique des sports d'hiver. C'est un séjour idéal pour les familles. La station s'impose également à l'attention des grands sportifs : bobsleigh, ski, skijoring, patinage, curling y sont pratiqués dans des conditions parfaites, et sous un ciel incomparable.

Devant le flot montant des mauvaises fourrures, Henri Vergne oppose la bonne qualité et le fini de la ligne. Il y joint une mise en vente sensationnelle durant le mois de décembre dans ses Magasins, 18, rue Royale. Il faut voir ses manteaux de taupe à 900 francs et ses modèles de drap soldés à partir de 350 francs.

Le Masque de Fer.

UNE LETTRE
DU RÉV. P. LHANDÉ

Nous avons reçu du R. P. Lhandé la lettre suivante :

Paris, le 4 décembre 1927.

Monsieur le Directeur,

J'ai la pénible surprise de retrouver sous votre signature, dans le Figaro de ce jour, une interprétation de certaines de mes paroles que je n'avais pas cru devoir relever jusqu'ici, mais que votre nom et la qualité de votre journal m'obligent aujourd'hui à rectifier.

Voici, très fidèlement, les paroles que j'ai prononcées à la salle Pleyel, au cours de la conférence incriminée :

« Le Comité Catholique du Cinéma aura encore un autre rôle à remplir : faire servir l'illustration cinématographique à la formation de la jeunesse. Mais ici « il y a des précautions à prendre, le film pouvant avoir parfois, sur de jeunes esprits, des effets fâcheux », comme l'a dit justement hier, au Sénat, M. Herriot, dont nous reconnaissons non seulement le talent, mais même, parfois, certaines aspirations généreuses : « Je préparerai, a-t-il dit, un projet de loi. Une commission va se réunir dans quelques jours, qui groupera les intérêts en cause. J'espère pouvoir faire œuvre utile en faveur de la formation des jeunes esprits. » Que M. Herriot le sache bien, nous, les catholiques, nous le poursuivons sur son terrain, jusqu'au bout de son terrain, car s'il veut éclairer les esprits nous le voulons autant que lui : s'il professe l'amour du peuple nous le professons autant et — je ne crains pas de le dire — plus que lui, parce que nous sommes les disciples de Celui qui, pour l'amour de l'humanité, a donné tout son sang sur la Croix... »

C'est cette dernière phrase qui a été unanimement applaudie, et non l'incise où, sur un point particulier, — celui des « précautions à prendre » pour éviter les « effets fâcheux » du film sur de jeunes esprits — j'ai cru devoir rendre justice à un adversaire. Mais rien, dans mes paroles, ne ressemblait à une approbation pour une politique ni à de la flagornerie. Conclusion de là, comme certains l'ont fait, à une « absorption » ou une « canonisation » de M. Herriot, c'est déformer totalement ma pensée.

La publicité et l'autorité de votre journal ayant contribué à propager une erreur qui m'est très préjudiciable, je veux espérer de votre équité et de votre courtoisie que vous voudrez bien remettre toutes choses au point dans le sens des explications que je vous ai fournies.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma parfaite considération.

PIERRE LHANDÉ, S. J.,
Rédacteur aux Etudes.

TABLEAU DES CHANGES :
A PARIS :

à 18 heures

Le Dollar vaut 25,40
La Livre vaut 124,02
La Lire vaut 1,37
Parité New-York... 3,93 3/8

VOIR LE COURRIER DE LA BOURSE ET LA COTE DES
VALLÉES A PARIS. LONDRES ET NEW YORK PA

L'Alsace vue de l'Alsace

Par LAZARE WEILLER

Peut-être n'est-il pas inutile qu'un Alsacien, représentant de l'Alsace, essaie de fixer quelques points de repère pour guider l'opinion française hésitante au milieu des méandres des polémiques actuelles.

Le très remarquable article publié, il y a quelques jours, par le Figaro, sous la signature d'Ulysse, exposait avec une clarté saisissante le grand rôle que sa position géographique, son passé historique, ses origines ethniques, ses traditions, ses mœurs, son dialecte, destinée à l'Alsace dans les rapports de la France et de l'Allemagne, de la civilisation latine et de la culture germanique. Telle était aussi la pensée que Maurice Barrès avait développée dans ses admirables conférences sur le Génie du Rhin, données au lendemain de la victoire, à l'Université française renaissante de Strasbourg.

Ce rôle magnifique, décisif pour les destinées de la France et la paix de l'Europe, dépasse le cadre ordinaire des devoirs d'un simple département. Ce n'est donc pas blasphémer l'unité française que de demander pour l'Alsace des moyens d'action différents de ceux qui suffisent à la Creuse et à la Lozère.

A cette mission historique, dont la constitution de l'unité allemande, en 1871, et son renforcement en 1919, ont accru l'importance, l'Alsace est prête. Elle a utilisé son demi-siècle d'exil à multiplier ses énergies vitales : elle a, notamment dans l'ordre du progrès social, précédé de vingt-cinq ans les nations les plus avancées et les partis de France les plus audacieux.

L'immense majorité des Alsaciens, aux jours sacrés de la résurrection, étaient convaincus que la France accueillerait avec reconnaissance les forces originales qu'ils lui apportaient et que, loin de vouloir les asservir à un unitarisme déprimant, elle s'inspirerait de leur exemple pour améliorer ses propres méthodes.

Les idées d'organisation régionale étaient à la mode dans les années qui ont précédé la guerre et pendant la guerre. Elles avaient donné lieu à de retentissantes campagnes, que les Alsaciens fidèles avaient suivies tout d'abord avec sympathie, puis avec une ardente espérance. Ils y voyaient un retour de notre démocratie à la vieille formule du miracle français : l'unité dans la diversité.

Par un singulier paradoxe, ces idées régionalistes ou, si l'on veut, décentralisatrices, furent déclarées hérétiques dès le moment où le retour de l'Alsace en aurait permis l'application. On doit comprendre cependant que cette immense majorité des Alsaciens, attachés à la doctrine et à l'expérience de l'organisation régionale, ne se soient pas prêtés aux jeux de cette orthodoxie mouvant.

Aux raisons de haute politique nationale s'ajoutent, pour le plus grand nombre d'entre eux des motifs de pressante utilité personnelle. Les hommes et les choses sont ce qu'ils sont. On ne peut pas faire que l'Alsace n'ait pas vécu, de 1871 à 1918, sous la domination allemande. Il en résulte que les hommes de trente à soixante ans, soit ceux qui dirigent actuellement les destinées de la communauté alsacienne, sont venus à la vie intellectuelle à l'heure où la figure de la France était passée pour leur malheureux pays du plan de l'histoire à celui de la légende.

A l'Université, à l'école, cette génération a reçu l'impression de la culture allemande. Son cœur est resté passionnément français, mais elle apporte, sans le vouloir, dans la vie française retrouvée, les habitudes et les manières de l'exil.

Faut-il s'étonner si ces hommes, au patriotisme incontestable, recherchent dans une organisation régionale rationnelle le moyen de concilier avec leurs devoirs envers la patrie recouvrée les facilités d'existence et de carrière auxquelles ils étaient habitués ?

Ne confondons pas ces Alsaciens ardemment et même, si l'on veut, violemment régionalistes, avec les intrigants, les illuminés ou les traitres du Heimatbund qui, depuis la regrettable suppression du commissariat général et du conseil consultatif, ont essayé d'exploiter le mécontentement général et les mécontentements particuliers au profit d'une cause au succès de laquelle, d'ailleurs, l'Alsace aurait tout à perdre.

Dans ce mouvement autonomiste, il y a des intrigants, épreuves de tous les partis, jetées par les déceptions vers toutes les chimères ; il y a les illuminés, incapables de regarder sur la terre et de se rendre compte des réalités européennes du vingtième siècle ; il y a aussi quelques traitres, aujourd'hui démasqués et, j'ose le croire, définitivement impuissants.

C'est en face de cette situation générale de l'Alsace, que je crois avoir résumée exactement, qu'il a fallu choisir une politique.

Nous nous trouvons en présence d'un

DERNIÈRE HEURE

A GENEVE

Le Conseil de la S. D. N. s'est réuni hier sous la présidence de M. Tcheng-Loh

Sir Austen Chamberlain et M. Litvinof ont eu une entrevue mais ils n'ont pu « trouver une base quelconque d'entente »

GENÈVE, 5 décembre. — Le Conseil de la S. D. N. a tenu ce matin la première séance de sa quarantième session. C'est le représentant de la Chine, M. Tcheng-Loh, qui préside. La France est représentée par M. Briand. Les autres délégués sont : MM. Stresemann (Allemagne), sir Austen Chamberlain (Empire britannique), Dandurand (Canada), Villegas (Chili), Urrutia (Colombie), Aguerro y Bethencourt (Cuba), Yononaa (Finlande), Scialoja (Italie), Adachi (Japon), Belaerts (Pays-Bas), Zaleski (Pologne), et Comnène (Roumanie).

En séance privée, le Conseil a fixé son ordre du jour. Le président du Conseil en exercice a donné connaissance à ses collègues des télégrammes reçus par le secrétariat général, du président du Conseil roumain et de M. Titulesco, et leur a demandé leur opinion.

La question des optants hongrois

La question qui se posait avait trait à la possibilité de l'arrivée de M. Titulesco à Genève, malgré son état de santé actuel ou à l'éventualité de l'ajournement de la question concernant les optants hongrois. Sir Austen Chamberlain, rapporteur, a donné lecture au Conseil du télégramme qu'il avait envoyé, à titre personnel, à M. Titulesco.

Dans ce télégramme, le délégué de l'Empire britannique déclarait qu'il comptait prendre une décision ce matin sur l'ajournement de la question, et il conseillait à M. Titulesco de ne pas entreprendre le voyage à Genève, dans son état de santé, et avant que son gouvernement n'ait examiné, — sans préjudice des positions juridiques ou de la procédure devant le Comité des Trois et le Conseil, — la proposition de négociations directes entre les parties, présentée par le gouvernement hongrois.

Le Conseil décide d'adopter ce télégramme. Sir Austen Chamberlain ajouta qu'il désirait que les deux parties eussent entre elles une discussion amicale, sans préjudice des positions juridiques de chacune d'elles.

La restauration financière du Portugal

A midi et demi, en séance publique, le Conseil s'est tout d'abord occupé de la restauration financière portugaise.

Le président du Conseil a donné lecture d'une lettre du gouvernement portugais, demandant le concours de la Société des Nations, pour la restauration financière et économique de son pays. Sur la proposition du délégué de la Finlande, le Conseil a renvoyé cette question au Comité financier, qui présentera son rapport au cours de la prochaine session.

Le délégué du Portugal a remercié le Conseil. Le Conseil se réunira à nouveau demain matin, à 10 h. 30.

L'entrevue Chamberlain-Litvinof

GENÈVE, 5 décembre. — Le principal événement de la journée a été l'entrevue Chamberlain-Litvinof, mais celle-ci, ainsi qu'il fallait s'y attendre, n'a abouti à aucun résultat pratique.

Les deux hommes d'Etat ont eu un long entretien, à l'hôtel Beauvillier, afin d'examiner les possibilités d'une entente, en vue de la reprise des relations anglo-russes. Voici le communiqué qui a été publié à l'issue de l'entrevue :

« M. Litvinof avait demandé un entretien à sir Austen Chamberlain, une réunion a eu lieu à l'hôtel de la délégation britannique. Cette réunion a été l'occasion d'un franc échange de vues sur les relations entre l'U. R. S. S. et le gouvernement anglais. Il n'a toutefois pas été possible de trouver une base quelconque d'entente, au cours de cette entrevue. »

Diverses conversations au sujet du conflit polono-lithuanien

GENÈVE, 5 décembre. — Indépendamment de la conversation entre Sir Austen Chamberlain et M. Litvinof, de nombreuses ententes ont eu lieu, cet après-midi, entre les divers délégués et principalement au sujet de la question polono-lithuanienne.

M. Briand, qui était resté à l'hôtel des Bergues, a reçu la visite de M. Waldemar, président du Conseil lithuanien ; les deux hommes se sont occupés du conflit polono-lithuanien, mais on ignore encore quelle procédure sera suivie pour régler cette affaire. On sait toutefois qu'il a été question de la nomination d'un comité spécial pour le Conseil.

Pendant ce temps, M. Litvinof avait une entrevue avec M. Zaleski, délégué polonais.

M. Litvinof s'est ensuite rendu chez M. Stresemann et les deux hommes d'Etat sont tombés d'accord sur la nécessité urgente qu'il y avait à régler la question polono-lithuanienne.

Notes russes au sujet des entretiens de M. Litvinof avec M. Stresemann et avec M. Aristide Briand

A ce propos, l'agence officielle russe Tass communique ce soir une note ainsi conçue :

La conversation avec M. Stresemann a porté principalement sur la question polono-lithuanienne et la nécessité de supprimer l'état de guerre entre la Pologne et la Lithuanie.

La conversation a été cordiale et amicale. M. Litvinof a exposé le point de vue du gouvernement soviétique tel qu'il est contenu déjà dans deux notes du gouvernement de Moscou adressées aux gouvernements de la Pologne et de la Lithuanie.

MM. Stresemann et Litvinof ont constaté que, dans cette question, il n'y avait aucune divergence de principe dans le point de vue des deux gouvernements.

Dans une note à propos de la conversation entre le ministre des affaires étrangères français et M. Litvinof, l'agence Tass écrit :

M. Briand a déclaré à M. Litvinof que le malentendu qui s'était élevé à propos de M. Rakowsky peut être considéré comme définitivement liquidé et qu'il ne peut plus être question d'une rupture des relations entre la France et la Russie des Soviets.

Après l'arrivée du nouvel ambassadeur à Paris, les négociations au sujet des dettes et des crédits seront reprises.

Les deux hommes d'Etat se sont entretenus également du conflit polono-lithuanien et ils ont tous deux reconnu la nécessité de supprimer immédiatement l'état de guerre existant entre la Lithuanie et la Pologne.

L'entretien a porté en outre sur d'autres problèmes de caractère international.

Le départ de M. Litvinof n'est pas encore fixé

M. Litvinof n'a pas encore fait connaître la date de son départ et on croit que le chef de la délégation soviétique va prolonger de quelques jours encore son séjour à Genève.

Un nouvel attentat des Comitadjis

BELGRADE, 5 décembre. — Un nouvel attentat a été commis la nuit dernière à Stroumitza, où des Comitadjis bulgares ont lancé dans un restaurant une bombe qui, en éclatant, a tué une femme et un enfant. Plusieurs gendarmes ont été blessés.

Les Comitadjis ont profité de la panique provoquée par l'explosion pour s'enfuir, bien que la frontière ait été immédiatement fermée ; ils ont réussi à échapper à toute poursuite.

On croit que cet attentat était dirigé contre un officier de Stroumitza.

La situation politique roumaine

BUCAREST, 5 décembre. — L'Agence Radior, dont nous signalons l'information à titre purement documentaire, déclare que la lettre qu'aurait adressée le Roi Ferdinand à M. Jean Bratianu, en faveur du prince Carol, et dont le texte a été publié par un journal parisien, n'existe pas et que l'existence de cette lettre avait d'ailleurs été démentie par M. Jean Bratianu du vivant de l'ancien président du Conseil.

A la Commission des réparations

Au cours de la séance qu'elle a tenue le samedi 3 décembre, sous la présidence de M. Chapsal, sénateur, la Commission des réparations a accepté la démission, à la date du 1^{er} mars 1928, de M. Walter P. Cooke, qui siégeait à la Commission comme citoyen des Etats-Unis, pour les questions relatives à l'exécution du plan des experts, en exécution du paragraphe 2 bis de l'annexe II, à la partie VIII du traité de Versailles.

M. Chapsal, auquel se sont associés tous ses collègues, a remercié M. Cooke de sa précieuse collaboration et s'est fait l'interprète des regrets unanimes causés par son départ.

Sur la proposition de M. Cooke, la Commission des réparations a nommé, pour lui succéder, M. Franklin M.-W. Cushman.

REPETITIONS GENERALES

AUX VARIÉTÉS : Un Miracle, comédie en 4 actes de M. Sacha Guitry.

Un Miracle... Toutes les pièces de M. Sacha Guitry pourraient porter ce titre. Son talent a quelque chose de miraculeux. M. Sacha Guitry est une manière d'enchanter. Il prend les personnages les plus quotidiens, il leur fait dire les mots de tous les jours, et avec cela il trouve le moyen de tenir son public dans le ravissement. C'est un architecte qui bâtit des palais merveilleux avec de la brique et du bois blanc.

On ne peut s'empêcher de le comparer à Molière. Il en a la même vertu comique, et sa pièce d'hier fait songer à ces géniales bouffonneries que sont M. de Pourcœuque et le Médecin malgré lui.

Robert Josselin est un garçon de vingt-cinq ans, insouciant et charmant. Il a mangé en peu de temps le petit héritage que les siens ont amassé au cours de plusieurs existences. Il habite, sous les toits, une petite garçonnière dans un immeuble somptueux. Il a une petite amie, Mlle Doudou, et un gros ami, Gaston de Parmesan. Ces deux affections constituent, au lever du rideau, son seul capital. Il est dans une joyeuse détresse et il se tue à vouloir lui faire la mort n'était pas si triste.

C'est alors que Doudou lui amène la fortune, sous l'espèce de M. René. M. René va lui donner le moyen de devenir riche en lui cédant une invention qu'il n'aura plus qu'à exploiter. C'est cinq mille francs et le marché se fait chat en poche. L'affaire n'emballa pas Robert, mais Doudou, qui fait confiance à la providence, verse les cinq mille francs, et M. René donne sa marchandise. C'est un projet d'affaire pour l'assainissement des villes par les gaz d'automobile. Robert comprend. Ce n'est plus l'invention qu'il s'agit d'exploiter, mais des commanditaires. Il est sur le point d'y renoncer, quand le ciel lui envoie un vieil ami de province, M. Laroche, qui vient, avec sa femme et sa fille, passer quelques jours à Paris. M. Laroche est très riche. C'est lui qui sera le commanditaire. Pour le mettre en confiance, Robert le recevra dans l'appartement du dessous, dont les locataires sont absents.

La comédie, qui ne sait rien lui refuser, se fait complice de cette violation de domicile. Les Laroche arrivent. Ils sont émerveillés de l'installation de leur jeune ami, qui n'a même pas à faire laire ses scrupules car M. Laroche fonde sur l'affaire, de l'assainissement des villes par les gaz d'automobile comme le taureau sur la cape. M. Laroche signe immédiatement une checke de cent mille francs pour avoir une option sur cette merveilleuse entreprise.

Le lendemain, Robert s'est évanoui en fumée, lui aussi. Consternation générale. Il n'y a pas de doute, il a filé avec les cent mille francs et on ne le reverra plus. Pas du tout. Robert était à Etampes, chez un de ses amis qui possédait là-bas un garage, et il étudiait sérieusement l'invention de M. René. Il en était de cette invention comme de toutes les autres. Il y avait à la base une idée excellente, en mettant autant d'application à la faire réussir qu'on en met en général à flouter les actionnaires, l'affaire devenait bonne. Il suffisait de la diriger dans une autre voie. Comme il faut bien que les intrigues se dénouent et que chaque personnage fasse une fin, Robert épousa Mlle Laroche et Doudou fera équipe avec son ami de Parmesan, pendant que M. René placera une nouvelle invention à un autre jeune homme plein d'avenir.

M. Fresnay, transuge de la Comédie-Française, a joué d'une façon éblouissante le rôle de Robert. Il est débordant de jeunesse et de vie. Il rend à merveille ce ton d'improvisation qu'a le dialogue de M. Sacha Guitry. Mlle Mand Loty a ce qu'on appelle du « piquant » : une voix qui semble le fruit d'un humeur de cerveau et une silhouette de toutes les grâces. M. Pauley, sous sa rondeur naturelle, en pétillant de malice, Mmes Jeanne Loury, Veniat, Janine Ronceray, Blanche Hellé, MM. Gaston Dubosc, Larquey, Jacques Albert sont excellents, et M. André Lefaur a composé un « M. René » d'une irrésistible crudité. C'est peut-être la meilleure création de ce remarquable comédien.

James de Coquet.

L'ouverture du Congrès américain

WASHINGTON, 5 décembre. — Le soixante-dixième Congrès s'est réuni aujourd'hui, à midi. Il a devant lui un programme de travaux considérable. Il lui appartient, en effet, de s'occuper de la réduction des taxes, des subsides à allouer aux fermiers et il doit également résoudre la question de la restitution des propriétés ennemies saisies au cours de la guerre.

Le sénateur Norris, chef du groupe républicain progressiste, a, dès l'ouverture de la séance, déposé une motion en vertu de laquelle le sénateur élu, William Vare, de Pennsylvanie, et le sénateur élu Frank Smith, de l'Illinois, ne seraient pas autorisés à siéger au Sénat, parce qu'ils se sont livrés à une campagne électorale comportant des dépenses excessives.

On se demande si le message présidentiel qui sera lu demain sera celui d'un président qui se retire, ou celui d'un président qui serait disposé à se faire réélire.

Le double fantôme du plan socialiste, soigneusement voilé, écrit M. Lucain, s'efforcera de glisser entre les ombres des mécontentements, des désirs et des illusions du mystérieux domaine politique, où, depuis hier, il est réapparu avec fatalité et certitude.

M. Pierre Berland regrette qu'au scrutin de ballottage « dans l'incertitude du programme, on élira l'homme ». Le directeur du QUOTIDIEN regretterait-il la R. P. ?

Et, du point de vue de l'intérêt des gauches, M. Bertrand écrit :

Cette faute, qui trahira plus d'une déception, n'est-elle pas ée à la fraction intransigente du parti socialiste — car il en est une autre plus raisonnable — avait accepté d'entrer en pourparlers avec les partis voisins, pour la rédaction d'un programme minimum commun, par exemple celui de la Confédération générale du travail. Au premier tour, chacun ses voix. Au second tour, toutes les voix pour le même programme.

Pendant six mois encore, nous assisterons à ces hésitations, ces critiques, ces regrets...

A quoi servent les périodes ?

A rien, disent les communistes. Elles sont essentielles — en principe — disent les socialistes, qui refusent les crédits pour les convocations, car le réserviste qui n'est pas appelé est un électeur qui préfère attendre :

A quoi servent les convocations, se demande Monsieur de La Palisse, dans le PETIT JOURNAL :

Ne nous dissimulons pas que le problème est beaucoup moins facile qu'il ne paraît. En effet, le point de vue de l'appel n'est pas celui du citoyen.

On ne m'a rien appris !, grommelle Valin, soldat de deuxième classe, en retrouvant ses habits de civil.

LA CHAMBRE ADOPTE LE BUDGET DE LA GUERRE

Au cours de sa journée d'hier, la Chambre a eu raison des deux cent vingt-neuf chapitres du budget du ministère de la guerre.

La séance du matin, le chapitre relatif à la justice militaire a subi l'assaut prévu, qui a été mené par les communistes, lesquels se sont efforcés de démontrer la nécessité de supprimer les conseils de guerre. Le camarade Ducloux ayant déclaré qu'un officier responsable de la mort imminente d'un soldat était toujours en liberté, s'attira cette apostrophe de M. de Moncault :

« Vous êtes bien en liberté, vous-même ! M. Ducloux. — Mais je n'ai jamais commis de crimes, critiques ou autres. »

M. de Moncault. — Possible, mais vous portez la responsabilité de fautes qui ont entraîné la condamnation de petits soldats !

Puis, M. Malvy se déclara favorable à la suppression des conseils de guerre, tout en constatant que le rejet du crédit, réclamé par les moscouitaires, n'aurait pas pour effet, s'il était prononcé, de modifier la loi.

Quant au ministre de la guerre, il a fait, dit-il, tout son possible pour hâter la discussion de la réforme des conseils de guerre, et ce n'est pas sa faute si la Chambre n'a pas encore mis cette question à son ordre du jour.

La commission de l'armée exprima un avis analogue et proposa que le crédit fût réduit de 200.000 francs, afin de signifier sa volonté de voir discuter prochainement le projet sur la justice militaire. M. Painlevé accepta, et la réduction fut adoptée à mains levées.

M. Painlevé souligna aussitôt la parfaite inutilité de ce vote :

« Comme il s'agit de crédits prévus par la loi et par conséquent obligatoires, cette réduction ne signifie absolument rien ! »

Il y eut encore débat sur les crédits des services pénitentiaires et sur les salaires dans les arsenaux, si bien que, dans sa matinée, la Chambre parvint tout juste à adopter une quinzaine de chapitres.

La séance de l'après-midi fut plus languissante encore. Au début, on renouvella la discussion de la loi relative aux appareils d'aviation livrés à l'administration de la guerre, qui furent reconnus défectueux. Le ministre annonça que ces avions, modifiés, deviendraient utilisables. Toutefois, à titre d'indication, il ne s'opposa pas à une réduction de crédit de cinq cent mille francs ; elle fut adoptée.

Au chapitre 70 (dépenses secrètes), les communistes réclamèrent la suppression du crédit.

M. Painlevé répéta que les fonds inscrits au chapitre 70 étaient strictement réservés à la défense nationale ; ils furent votés par 414 voix contre 130.

A propos des crédits pour le Maroc, les socialistes se livrèrent à leurs habituelles dissertations : le gouvernement ne se laisse pas entraîner par l'état-major et ne prépare ni le pas de nouvelles expéditions. Ils demandèrent, en tout cas, le renvoi à la Commission du chapitre, qui fut adopté par 395 voix contre 135.

Même intervention des mêmes socialistes sur les crédits destinés à l'armée du Levant, et même insuccès.

Et ainsi, de chapitre en chapitre, on finit par arriver au deux cent vingt-neuvième et dernier.

On eut même le temps d'examiner et de voter le budget du service des poudres. Ce matin, les P. T. T. et l'intérieur.

Saint-Selve.

Informations politiques

A la Commission des finances

La commission des finances a adopté hier le projet de crédits supplémentaires pour 1927, pour le Sénat, avec deux légères modifications. Elle a voté, en outre, un amendement de M. Fould tendant à autoriser les commandants des soldats morts pour la France à toucher une pension lorsque leur revenu taxé, c'est-à-dire, par déduction, des abattements à la base, est inférieur à 5.000 francs.

Les amendements budgétaires

La Commission des finances a poursuivi hier, matin et soir, l'examen des amendements budgétaires.

Elle a, en particulier, maintenu le régime actuel, en vigueur de l'impôt sur les produits ne faisant de publicité qu'après des médailles, 12 0/0 dans les autres cas, alors qu'un texte proposé par le gouvernement et adopté par la commission tendait à unifier à 5 0/0 cet impôt.

Elle a adopté un amendement réduisant de 50 0/0 pour les départements les taxes perçues à Paris sur les théâtres, music-halls, cinémas et vélodromes.

Elle a disjoint une disposition présentée par le gouvernement, relative à la radio-diffusion et qui ferait l'objet d'un projet spécial.

Elle a enfin adopté un texte exonérant de la patente les chauffeurs qui sont assujettis à l'impôt sur les traitements et salaires.

Les drames de l'air

La mort du comte de Lesseps

Les journaux de Montréal annoncent qu'on vient d'y découvrir, dans la baie de Port-au-Port, sur la côte ouest de Terre-Neuve, le corps de l'aviateur comte de Lesseps, qui s'était perdu dans la tempête le 23 septembre dernier, alors qu'il avait l'intention de voler de Gaspé à Québec.

Le corps a pu être identifié grâce aux papiers qu'il portait sur lui.

« J'ai beaucoup appris », constate le capitaine Roger dans le même instant. Le capitaine et le soldat sont également sincères. Mais le soldat ne se rend pas compte qu'il a servi à quelque chose comme le pion sur l'échiquier.

La tâche de l'instructeur est de rendre sensible le service qu'on attend de lui. Elle est aussi de rendre attrayant le séjour forcé à la caserne ou au camp d'instruction.

Les Français ont l'esprit critique fort développé. Mais ils ont à l'ordinaire le désir de comprendre.

C'est ce désir qu'il faut satisfaire en intéressant à la manœuvre, à l'outilage, au métier, non pas en lui demandant une obéissance passive et résignée, mais en provoquant sa collaboration active et joyeuse.

Le choix des instructeurs a donc une grande importance. De leur intelligence autant que de leur zèle, de leur savoir technique, de leur expérience, de leur caractère, de leur équilibre et plus que de leur savoir technique, dépend l'avenir des périodes de réserve — et par conséquent d'une armée construite sur le principe de l'utilisation des réserves.

La convocation des réservistes sert aussi aux cartellistes de gauche à montrer aux électeurs combien on est dévoué à leurs intérêts particuliers, fut-ce aux dépens de la défense nationale.

Quatorze ans après

Le Sénat vient de régler définitivement les comptes du budget de 1913. Le TEMPS souligne ce qu'a de contraire à la bonne administration financière un pareil retard.

Supposons que ce budget eût mérité des critiques. On saurait, à la fin de l'année 1927, les responsables des abus commis, s'il y en avait eu ? A quoi bon des curiosités qu'il ne peut servir de rien ? Or, précisément, la constatation de graves réflexions...

...Le régime parlementaire a pour raisons

GAZETTE DES TRIBUNAUX

Communistes condamnés

Devant la onzième Chambre correctionnelle, présidée par M. Gorse, comparaissent, encore une fois, André Marty, député communiste de Seine-et-Oise. On lui reproche un certain nombre d'articles parus dans l'Humanité, de juillet à août derniers, et contenant des provocations de militaires à la désobéissance.

M. Marty a accepté le débat sur le fond. Et après plaidoirie de M. André Berthon, il a été condamné à trois mois de prison et cent francs d'amende. Peine qui se confondra avec les trois ans de prison antérieurement infligés au député. Avec lui comparaissent, pour le même délit, MM. Marcel Fournier, Ferri et Gay, gérant du journal. Ceux-ci ont, par leurs avocats, M^{rs} Willard, Berthon, Robin et Viennet, plaidé l'incompétence. Le tribunal s'est déclaré compétent et, par défaut, a condamné les prévenus à deux ans de prison et 1.000 francs d'amende.

G. C.

L'adjoint au maire de Saint-Etienne condamné pour injures

SAINT-ETIENNE, 5 décembre. — En février dernier, à la suite d'une conférence donnée par M. René Benjamin, de violentes bagarres se produisirent. Un manifestant, le baron de Saint-Genest, était mené au poste par des agents, lorsque M. Staron, adjoint au maire de Saint-Etienne, survint, le traita de voyou et le frappa.

Le baron de Saint-Genest assigna l'adjoint trop zélé devant le tribunal pour coups et blessures sur la voie publique.

Après avoir examiné l'affaire pendant trois audiences, au cours desquelles l'adjoint fit défaut, le tribunal a rendu aujourd'hui un jugement condamnant M. Staron à 80 francs d'amende et 500 francs de dommages-intérêts et aux dépens pour injures, mais écartant la question de coups et blessures.

Les détournements de La Seyne

TOULON, 5 décembre. — La dernière audience de l'affaire Barrel, consacrée à la plaidoirie de M. de Moro-Giafferi, avait rassemblé une foule nombreuse. Et comme tous ne pouvaient prendre place dans la salle, il y eut quelques incidents.

Des portes furent forcées, et des vitres volèrent en éclats. Mais l'énergie du président, M. Auzien, réussit à imposer le calme.

Dans sa plaidoirie, M. de Moro-Giafferi s'est efforcé de montrer la parfaite correction de Barrel à l'égard de la Société des Forges et Chantiers.

Quand cette affaire a éclaté, déclara-t-il, il y avait des déclarations complaisantes chiffrant à 80 millions les détournements commis. Aujourd'hui, la Société ne chiffre le préjudice matériel qu'à trois cent mille francs.

L'avocat de l'inculpé critique ensuite la comptabilité des Forges et Chantiers et prétend qu'elle contient des erreurs. La Société reproche à Barrel de n'avoir payé, en trois années, que trois millions de décrets alors qu'il en devait pour plus de cinq millions. Or, M. de Moro-Giafferi affirme que le total des factures relevées chez Barrel atteint 6.656.990 francs de ferrailles.

A la suite de cette déclaration, une expertise est décidée par le tribunal. Les débats étant clos, le tribunal fera connaître sa sentence à l'audience du matin du 16 décembre.

L'ESPIONNAGE EN ALSACE

Une lettre du baron Zorn de Bulach

STRASBOURG, 5 décembre. — Les automobiles Steinhilber et Kohler, arrêtés avant-hier au pont de Kehl et inculpés d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, n'ont pas été interrogés encore. M. Bort, juge d'instruction, doit d'abord examiner le volumineux dossier de ces affaires.

Un mandat d'arrêt a été lancé contre René-César Ley, de Frisbourg-en-Brigau, le doyen des neutralistes et séparatistes d'Alsace, qui fut condamné, en 1923, à sept ans de détention dans une enceinte fortifiée pour crime de haute trahison, et qui bénéficie, l'an dernier, d'une réduction de peine.

Cette affaire d'espionnage, qui causa une vive émotion en Alsace, a valu à M. Borromée, préfet du Bas-Rhin, une lettre imprévue du baron Zorn de Bulach. Celui-ci déclare se désolidariser de ses anciens collaborateurs, « gens sans aveu », et regrette ce qu'il a fait.

Il déclare aussi renoncer formellement à toute action politique, pour se conduire désormais « en loyal citoyen français ».

Le cardinal Luçon reçoit le Grand Cardinal de la Couronne d'Italie

REIMS, 5 décembre. — M. Guisti, consul d'Italie, a remis au cardinal Luçon, au cours d'une cérémonie intime qui eut lieu à l'archevêché, le grand cardinal de la Couronne d'Italie, la plus haute distinction que puisse décerner le Roi d'Italie.

Le gouvernement italien a voulu ainsi témoigner à l'éminent prélat sa reconnaissance pour les services qu'il a rendus pendant la guerre aux troupes qui se sont battues dans le secteur et, depuis la guerre, aux travailleurs ayant coopéré à la restauration de la région.

Il n'y a rien à répondre ni rien à reprendre à cette lettre, qui exprime l'opinion de bon sens dans son commentaire, le directeur de l'INTRANSIGEANT fait remarquer que c'est ce qui rend le cas de M. Steeg fort embarrassant, « à ce point qu'il se trouve aujourd'hui pas mal de ses amis pour lui conseiller de passer la main ».

Du fait que deux Français, dont l'un par malheur est de ses parents, ont eu la malencontreuse idée de se risquer sans défense en zone d'insécurité, ce compagnon de deux autres, qui, sans erreur, sont Autrichien et Russe ; du fait que les promeneurs ont été pris, que leur sort a tenu en alerte tout le Maroc et en échec le prestige français, qu'il a fallu verser 3 millions au moins (sans compter les tours de bâton) pour obtenir la délivrance des prisonniers, la situation morale du résident général et son autorité sont gravement compromises. Et, qu'on le veuille ou non, qu'on l'avoue ou non, la question de son remplacement se pose et s'impose.

Ses amis disent pour sa défense : C'est un malheur, une malchance. Ce n'est pas un crime.

— Sans doute. Mais, au pays musulman surtout, celui qui n'a pas la chance, « la bakara », comme ils disent, est déjà un homme à moitié vaincu.

Le compte reste à régler entre les Chleus dissidents et la Résidence. Il y faut à la fois du tact et de la fermeté, et la volonté non pas de venger une injure personnelle par l'exécution punitive dont on a imprudemment parlé, mais de restaurer notre autorité. Un homme nouveau, quel qu'il soit, y réussirait mieux que le résident actuel.

Il s'agit, en fait, de rétablir l'équilibre des convenances de la République française dans un pays de protectorat où le prestige est la molle de notre succès, et où toute faute se fait tout de suite.

Ce prestige, le maréchal Lyautey avait su l'assurer. On a vu ce qu'en a fait M. Steeg !

Le prestige, le maréchal Lyautey avait su l'assurer. On a vu ce qu'en a fait M. Steeg !

Le prestige, le maréchal Lyautey avait su l'assurer. On a vu ce qu'en a fait M. Steeg !

Le prestige, le maréchal Lyautey avait su l'assurer. On a vu ce qu'en a fait M. Steeg !

Le prestige, le maréchal Lyautey avait su l'assurer. On a vu ce qu'en a fait M. Steeg !